

l'instruction publique chez les Canadiens-Français, je vous invite à jeter avec moi un rapide coup d'œil général.

III

Il n'est aucune situation, aucune profession, a dit quelque part M. Guizot, qui n'exigent certaines connaissances sans lesquelles l'homme ne saurait travailler avec fruit ni pour la société ni pour lui-même.

Il y a donc un certain genre d'éducation et un certain degré d'instruction dont tous les sujets de l'Etat ont besoin.

C'est ce qu'on appelle *l'instruction primaire*. Elle doit comprendre les préceptes de la religion et de la morale, les devoirs généraux des hommes en société, et ces connaissances élémentaires qui sont devenues utiles et presque nécessaires dans toutes les conditions, autant pour l'intérêt de l'Etat que pour celui des individus.

A part *l'instruction élémentaire*, il y a encore *l'instruction secondaire*, qui comprend, selon M. Guizot, tout ce qu'on a besoin de savoir pour être ce qu'on appelle *un homme bien élevé*, et *l'instruction spéciale*, qui se diversifie selon les différentes professions, et dont l'objet est de faire approfondir, aux jeunes gens qui les embrassent, toutes les études qui s'y rapportent.

Il suffit, dit encore M. Guizot, de jeter un coup d'œil sur l'histoire des peuples pour se convaincre que ces trois degrés d'instruction sont indispensables, et que de leur bonté relative, de leur sage distribution, dépendent, jusqu'à un certain point, non-seulement le bien-être des sujets, l'éclat et la prospérité d'un empire, mais encore son repos intérieur et sa durée.

Ces trois genres d'instruction ont une égale importance ; et le peuple qui les possède au plus haut degré, est un peuple instruit. S'il est chrétien, il est dans la voie du progrès ; s'il est catholique, il est arrivé au point culminant de la seule véritable civilisation.

IV

On peut le dire, car ce n'est pas un déshonneur pour nous, comme la suite de cette étude l'établira, je l'espère : il n'y a guère plus de quarante ans que l'instruction primaire, c'est-à-dire la véritable instruction populaire, a commencé à se répandre parmi la population des campagnes du Bas-Canada.

Dans les villes et les villages, un certain nombre de jeunes gens et de jeunes personnes recevaient, il est vrai, une instruction solide et variée ; mais si vous vous éloigniez un peu de ces grands centres de population, vous tombiez du même coup au milieu de populations ignorantes.

le désire qu'il soit bien compris que je n'attache pas au mot *ignorance* la même idée que celle qu'on a coutume de lui faire exprimer. S'il en était autrement, je le retrancherais, car il m'est impossible de considérer comme complètement ignorant un peuple qui connaît ses devoirs envers Dieu et tous les autres qui en découlent nécessairement. Or, l'on sait qu'on n'a jamais en raison de remarquer chez les Canadiens Français, cette absence de connaissances religieuses qui existe malheureusement chez certains peuples qui se vantent d'être parvenus *to the highest degree of civilisation*.

A défaut d'un autre terme, j'emploie le mot *ignorance*.

Quelques sérieux efforts furent tentés, sous la domination française, pour répandre l'instruction primaire dans les campagnes.

En 1668, Mgr. de Laval, devant le nom duquel toute louange pâlit, établit une ferme-modèle à St. Joachim, au pied du cap Tourmente, et le 8 juin 1693, il fonda 6 pensions afin de venir en aide aux écoliers pauvres. Les jeunes gens qui fréquentaient cette école, s'adonnaient à l'agriculture ou à divers métiers, suivant leur inclination : ceux qui montraient des dispositions pour l'étude pouvaient également satisfaire leur goût. A son exemple, M. Soumande, prêtre, directeur de cet établissement en même temps qu'il desservait toutes les paroisses depuis Ste. Anne jusqu'à la Baie St. Paul, y fonda 5 pensions en exprimant le désir qu'on y formât de bons instituteurs ; c'est là probablement le premier essai d'école normale en Canada. Ces pensions furent transférées à Québec en 1715. (c)

En 1694, François Charon de la Barre, Pierre Leber et Jean Frédin fondèrent l'Hôpital-Général de Ville-Marie. Cet établissement fut d'abord destiné au soulagement des pauvres et des infirmes ; mais, voyant que cette institution de charité ne produisait pas tout le bien qu'ils en avaient d'abord attendu, les trois pieux fondateurs demandèrent, quelques années plus tard, au gouvernement français, la permission de se charger du soin de former des jeunes gens pour les métiers, et des instituteurs pour l'instruction des garçons dans les campagnes : ce qui leur fut accordé. Mais, pour une raison ou pour une autre, la noble entreprise des Frères Charons, (c'est le nom générique sous lequel on désigne ordinairement ces trois courageux laïques), n'eut point ce succès qui seul consacre une œuvre et la rend féconde en résultats avantageux.

(c) Voir : *Aperçu de l'histoire de Québec sous la domination française* : lecture prononcée en 1849 et 1850, devant l'Institut canadien, par le Rév. M. Jean Langvin.